



Comité Départemental de l'Education Nationale

Lundi 21 février 2022

Déclaration liminaire

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Directeur académique,
Mesdames et messieurs les membres du CDEN

Depuis 2 ans, avec la crise sanitaire et la multiplication des protocoles sanitaires tous autant inapplicables, les enseignants exercent dans des conditions de travail jamais autant dégradées. Le ministre et le gouvernement poursuivent la destruction de l'Ecole publique. Dans les écoles, dans les établissements, les services, chaque jour, il manque cruellement de personnels et de moyens pour continuer à pouvoir faire correctement son métier, c'est-à-dire « enseigner ».

Ce CDEN se tient un peu plus d'un mois après la grève massive et « historique » du jeudi 13 janvier appelée par la FSU, FO, CGT, SUD, UNSA, SNE, FCPE et les organisations de jeunes MNL, FIDL et VL et qui a vu, à Marseille comme partout en France, des milliers de personnels (enseignants, vie scolaire, AESH, inspecteurs et chefs d'établissement) dénoncer le manque de moyens et la maltraitance institutionnelle à laquelle ils sont confrontés depuis trop longtemps, exprimer leurs revendications et leur colère.

Le chaos organisé dans les écoles a en effet révélé au grand jour le manque de moyens humains, financiers, et de protection face à la crise sanitaire. La colère des enseignants exprime également le rejet du mépris du ministre de l'Education nationale, le rejet des réformes successives qui, loin de répondre à leurs attentes, détruit de jour en jour l'Ecole publique, l'indignation face à une rémunération insuffisante, la fatigue due à des conditions de travail toujours plus difficiles. Aujourd'hui, cette colère ne s'est pas apaisée !

Au soir du 13 janvier, le Premier Ministre et le ministre de l'Education nationale ont été contraints de recevoir les fédérations syndicales et de faire quelques annonces qui sont loin de répondre aux revendications et qui étaient déjà toutes connues avant !

En 2 ans de crise sanitaire, le ministère n'a pas répondu à la demande de plan de recrutement massif pour faire face à la situation, pas plus qu'il n'a su protéger ses personnels en leur livrant les équipements adaptés à leur sécurité.

Au contraire, le gouvernement a profité de cette crise pour tout déréglementer : les cours à distance sous prétexte de « continuité pédagogique », le statut de directeur avec la loi Rilhac et la dénationalisation de l'Ecole avec l'expérimentation Macron marseillaise. Autant de contre-réformes que FO continue de combattre.

La situation que nous vivons actuellement dans nos écoles est de la seule responsabilité du gouvernement qui, depuis le début de la crise sanitaire, refuse de répondre à nos revendications alors qu'il a débloqué près de 600 milliards d'euros au titre de plan de relance et autres prêts garantis, sans verser le moindre centime à l'Education nationale. Pire, en 2020 et 2021, le ministre Blanquer a rendu près de 675 millions d'euros de son budget alloué, ce qui équivaut à près de 4200 postes !

Le projet de carte scolaire présenté à ce Comité départemental par Monsieur le DASEN n'est pas acceptable, car c'est une rentrée 2022 catastrophique qui se prépare...

Dans le 1^{er} degré, la dotation de 90 postes ne répond même pas aux priorités ministérielles imposées. Il manque plus d'une centaine de postes supplémentaires pour permettre le plafonnement à 24 élèves dans toutes les classes de GS, CP et CE1 du département. La création de 5 postes de brigades départementales supplémentaires, alors même que chaque jour des dizaines d'enseignants absents ne sont pas remplacés, est gravement insuffisante. Dans l'ASH, 2 créations de postes d'ULIS supplémentaires sont bien insignifiantes alors que les notifications MDPH augmentent de façon exponentielle et que par défaut des élèves sont maintenus dans des classes « banales », faute de places dans des structures spécialisées.

Monsieur le DASEN nous expliquera que la dotation est suffisante, au regard d'autres départements et que le nombre d'élèves diminue. Au regard du contexte actuel et des besoins de l'école publique, FO exige qu'aucune des 120 fermetures de classes prévues ne soient prononcées et que toutes les demandes d'ouverture soient satisfaites.

Dans le 2nd degré, c'est le même constat : nous dénonçons la dotation du ministère qui ne répond pas aux réalités vécues par nos collègues. Après deux années de confinement, les élèves ont perdu trop d'heures de cours. Alors que les classes sont déjà surchargées, nous constatons que dans toute une série de collèges, des classes et des heures sont supprimées et/ou un H/E qui diminue. Cela signifie clairement pour les personnels et les usagers une détérioration des conditions d'enseignement. Nous ne pouvons l'accepter ! Nous réitérons notre demande de restitution de toutes les heures supprimées pour la prochaine rentrée et la création des postes et des heures nécessaires pour alléger les effectifs par classe.

Un vent de révolte souffle dans les collèges et les lycées. Des grèves, des rassemblements, des délégations de personnels se multiplient, comme partout en France. Les collègues et leurs organisations syndicales contestent le recours aux HSA obligatoires, la suppression de milliers d'heures de cours avec la réforme du lycée et du baccalauréat qui effacent volontairement toute idée de grille horaire nationale, de seuil de dédoublement ou de groupe et permet ainsi de camoufler la pénurie et de ne pas répondre aux revendications.

S'il a été contraint par la mobilisation et la grève massive du 13 janvier de reculer sur le recrutement de professeurs des écoles sur la liste complémentaire et de manœuvrer sur le baccalauréat en repoussant les épreuves de spécialité en mai, le ministre poursuit sa politique destructive de l'École publique en maintenant ses contre réformes et en refusant des recrutements à la hauteur des besoins.

FO, avec une large intersyndicale nationale, rejoints par des associations professionnelles et des syndicats lycéens exige d'ailleurs la suppression du contrôle continu et le retour à des épreuves de baccalauréat anonymes, terminales et nationales, garantissant à tout lauréat l'accès à la filière de l'université de son choix. FO réaffirme sa revendication d'abrogation des contre réformes du lycée, du Bac et de Parcoursup.

Les enseignants de ce département veulent enseigner, ils refusent la politique d'austérité qui ne permet pas à l'École de fonctionner dans de bonnes conditions. Le ministre Blanquer porte l'entière responsabilité du chaos actuel et de celui, encore plus grand, qui se prépare pour la prochaine rentrée.

La FNEC FP FO revendique ainsi :

- Dans le 1^{er} degré, abandon du projet de fermeture de 120 classes et la prise en compte des demandes d'ouverture de toutes les classes nécessaires pour permettre un véritable rattrapage pour les élèves qui ont subi les non-remplacement, les fermetures de classes, les confinements...

- Dans le 2nd degré, un recrutement immédiat afin de pourvoir aux remplacements, trop d'heures ont déjà été perdues ! Une augmentation significative de la DGH des collèges et lycées du département afin de dédoubler les enseignements, de permettre la mise en œuvre de tous les projets à l'initiative des collègues, de créer partout les classes nécessaires. FO revendique l'abandon de la circulaire imposant une 2^{ème} heure supplémentaire. FO exige le recrutement immédiat d'enseignants dans toutes les disciplines et la restitution des heures, des postes et des classes supprimées pour la rentrée 2022.

Pour FO, ce dont l'École a besoin c'est d'un réel plan d'urgence de recrutement massif et immédiat de personnels pour faire face à la situation avec en particulier :

- Le recrutement et la stagiairisation immédiate des candidats sur les listes complémentaires et l'abondement de celles-ci.
- L'augmentation du nombre de titulaires remplaçants et de TZR,
- La création de postes spécialisés à hauteur des besoins
- L'embauche de personnels chargés de la surveillance, de l'accompagnement, de l'orientation et de la santé des élèves,
- Le réemploi et la titularisation des contractuels du 1^{er} et du 2nd degré qui le souhaitent
- Le retour à un recrutement à Bac+3 pour le recrutement de professeurs des écoles afin d'augmenter le nombre de candidats
- L'abandon de la loi « Dussopt » dite de Transformation de la Fonction publique
- L'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice pour rattraper la perte de pouvoir d'achat subie depuis 2010.
- Un vrai statut, un vrai salaire pour les AESH et l'abandon des PIAL

La FNEC FP FO 13 revendique que tous les dossiers portés à la connaissance du DASEN lors du CTSD carte scolaire fasse l'objet d'un réexamen systématique. Les documents de travail fourni pour ce CDEN comportent de nombreux changements par rapport à ceux du CTSD, nous souhaitons des explications. Nous demandons enfin que toutes les délégations d'écoles et d'établissements qui en font la demande soient reçues par Monsieur le Préfet et/ou Monsieur le DASEN.

Je vous remercie pour votre attention.